

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT passe au crible l'empreinte écologique de la distribution de colis

Bruxelles, le 3 août 2026 – Après un processus de développement en collaboration avec le secteur, l'IBPT publie pour la première fois les résultats des indicateurs de durabilité liés à la distribution de colis. Ces indicateurs donnent un aperçu tant des émissions générées par la distribution de colis en Belgique que des efforts déployés par les différents prestataires pour réduire leur impact environnemental.

Pour le « *first to last mile* », qui comprend la levée, le transport, le tri et la distribution, les opérateurs de colis rejettent entre 176 et 736 g de CO₂ par colis, avec une médiane de 291 g CO₂. La majeure partie de ces émissions, allant de 52 à 367 g de CO₂, sont attribuables à la phase de distribution (« *last mile* »), confirmant ainsi que cette dernière concentre l'essentiel de l'impact écologique des colis.

Les différences parfois considérables entre les opérateurs (bpost, Colis Privé et Amazon affichant par exemple les valeurs d'émission les plus faibles pour la livraison courante à l'adresse du destinataire) ne signifient pas nécessairement que l'un fournit plus d'efforts en matière de durabilité qu'un autre. Ainsi, un opérateur B2B (effectuant des livraisons pour des destinataires professionnels) tel que UPS, qui se focalise sur les livraisons express ou de colis lourds présentera des émissions en équivalent CO₂ plus élevées qu'un opérateur B2C qui livre des colis plus petits et plus légers issus de l'e-commerce. Il en va de même pour un opérateur effectuant une partie ou la totalité de ses livraisons dans des zones rurales, avec des distances moyennes plus longues par rapport aux zones urbaines.

En matière d'énergie renouvelable dans les bâtiments, des mesures claires ont finalement été prises, trois opérateurs, bpost, Colis Privé et GLS, atteignant déjà 100 % en faisant donc entièrement appel à l'énergie renouvelable, par exemple dans leurs centres de tri. La flotte s'électrifie également de manière évidente, avec déjà 12 % (médiane) de véhicules électriques ou sans émissions (par ex. distribution à vélo). Les opérateurs les mieux classés sont ici DHL Express, bpost et Colis Privé. Concernant la distribution, la valeur médiane de la part de kilomètres parcourus par des véhicules électriques ou sans émissions s'élève déjà à 11 %. Ici également, DHL Express, bpost et Colis Privé obtiennent aujourd'hui les meilleurs résultats.

La comparaison des données entre opérateurs, fait apparaître que bpost se distingue nettement des autres opérateurs postaux, en figurant systématiquement parmi les fournisseurs affichant les meilleurs résultats, voire en tête de ceux-ci.

Pourquoi l'IBPT collecte-t-il ces indicateurs de durabilité ?

L'arrêté royal du 14 décembre 2023 concernant la durabilité oblige les grands prestataires de services postaux au sein du segment de la distribution de colis à collecter des données en matière de durabilité, à les publier et à les communiquer à l'IBPT par le biais d'indicateurs définis.

Cela nécessite une méthodologie. Pour développer celle-ci, l'IBPT a bénéficié de l'expertise de la VUB. Après avoir consulté le secteur, l'IBPT a publié la méthodologie par le biais d'une décision du

14 janvier 2025. En mars 2025, une première consultation des opérateurs postaux concernés relative à ces indicateurs de durabilité a eu lieu, suivie d'une période de discussions bilatérales et d'échange d'informations jusque début juin 2026. La consultation concernant 2025 est encore en cours.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des postes et télécommunications

Boulevard du Roi Albert II 32 bte 10 | 1000 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | **www.ibpt.be**

